



CHAMBRES  
DE COMMERCE  
ET D'INDUSTRIE

03/03/2025

# CSE du 20 mars

## Le Regard de la CFDT

### Bonne Nouvelle : Les Virements Reprennent

Nous avons reçu des retours concernant les délais de versement des aides des ASC. Ces retards étaient dus à des problèmes techniques avec la banque. Heureusement, les virements sont désormais rétablis et les délais devraient revenir à la normale. Merci pour votre patience !

### Relevés d'Information et Compte Rendu du CSE

Désormais, après chaque CSE, la Direction Générale publiera un relevé d'information plus détaillé qu'un simple relevé de décisions. Ce document reflétera le point de vue de la Direction et de la DRH. Nos « regards de la CFDT » continueront de témoigner de nos positions syndicales. Nous saluons cette initiative qui devrait garantir une totale objectivité... même s'il n'est pas exclu que le « regard de la direction » puisse parfois nécessiter une visite périodique chez l'ophtalmologue 😊

Les comptes rendus officiels des CSE seront disponibles sur l'intranet après validation. Le compte rendu du précédent CSE, après quelques modifications, sera bientôt en ligne.

### Situation en Meuse/Haute Marne

Lors de notre dernier tract, nous avons évoqué la situation en Meuse/Haute Marne. La Direction Générale Grand Est a fait intervenir l'Inspecteur National Hygiène et Sécurité pour interviewer les collaborateurs volontaires et identifier les problématiques. Cette phase de dialogue a pris plus de temps que prévu car l'ensemble des collaborateurs ou presque a souhaité s'exprimer et c'est heureux. L'Inspecteur National présentera ses conclusions en Commission Hygiène, Santé et Conditions de Travail le 10 avril. En attendant, les collègues ont pris l'initiative de créer des groupes de travail. Nous saluons ces initiatives et restons à votre disposition pour vous accompagner.

### Recrutement d'un Nouveau Directeur Général (toujours en Meuse/Haute Marne)

La procédure de recrutement d'un futur Directeur Général va commencer via un cabinet de recrutement.

### Entretiens Individuels de Performance (EIP)

La question de l'après-campagne des EIP revient souvent. « que deviennent les EIP ? ». La DRH a la responsabilité de faire remonter les éléments individuels et globaux des EIP. Voici la procédure actuelle :



[cfdt-cci.com](https://cfdt-cci.com)

47 rue de Tocqueville  
75017 PARIS  
07 87 12 50 40  
[permanence@cfdt-cci.com](mailto:permanence@cfdt-cci.com)





- Recueil des besoins en formation pour élaborer le plan de formation annuel.
- Synthèse nominative des collaborateurs par direction, remontée aux DG et Directeurs de Service.
- Revue des EIP avec chaque DG ou Directeur individuellement.

Les EIP ne restent donc pas, à priori lettre morte. Toutefois, si vous rencontrez des difficultés ou si vous avez le sentiment que ce qui est mis en place est insuffisant, alors, surtout, n'hésitez pas à nous interpeller.

## Dispositifs de la Loi Sapin II

Deux dispositifs ont été présentés dans le cadre de la loi Sapin II :

- Dispositif d'alerte : Le précédent dispositif, totalement internalisé, faisait courir le risque, même involontairement, de manquer d'objectivité. Dorénavant, une nouvelle solution va être mise en place : ALERTCYS, un système de tiers de confiance basé sur l'intervention de commissaires de justice (nouvelle dénomination des huissiers de justice), va assurer le suivi des signalements de manière confidentielle et sécurisée. Ce nouveau dispositif fera prochainement l'objet d'une note détaillée mais on peut dès à présent vous indiquer qu'il nous paraît simple d'utilisation, tout en étant hautement sécurisé et très respectueux de la confidentialité.
- Code de conduite anti-corruption : Un guide contre la corruption a été élaboré par l'équipe juridique de la CCI Grand Est, rappelant les règles et identifiant les risques. Il concerne tant les élus que les collaborateurs. Chaque CCI territoriale pourra amender ce document, dès lors qu'il reste compatible avec le document cadre de la CCI Grand Est. La procédure vous sera communiquée prochainement et vous aurez les réponses à certaines de vos questions existentielles : est-ce que signer un contrat avec mon beau-frère, accepter une boîte de chocolats ou une caisse de champagne sont des actes pouvant être qualifiés de corruption ? 😊



## Audit de Suivi à la CCI 57



Un audit de suivi sera réalisé par le cabinet Relyance pour recueillir le ressenti des collègues un an après les actions et mesures prises. Nous vous encourageons à remplir les questionnaires individuels en toute confidentialité. Car vous le savez maintenant, votre avis, votre ressenti comptent !

## Rencontres à Metz

La CFDT a rencontré de nombreux collègues à Metz pour échanger sur la période difficile traversée et ce qui a été mis en place. Nous vous remercions pour votre accueil et ces échanges riches.

Nous avons également rencontré votre DG avec qui nous nous sommes entretenus sur la période difficile que vous avez vécu et sur la nécessité de proposer à présent un cap et un cadre de travail dans lequel chacun peut déployer, en confiance, ses compétences.

## Projet de Suppression de Poste à CCI Campus Strasbourg

La directrice a présenté les motifs de ce projet. Après délibération, le CSE a voté contre (11 voix) avec une abstention.

La **CFDT-CCI** est mobilisée sur le terrain pour informer et accompagner chaque collaborateur qui le souhaite, et soutenir les adhérents dans leurs démarches.

**Notre équipe CFDT-CCI est là pour vous et n'hésitez pas à nous solliciter.**

Rejoignez la **CFDT-CCI** !



**Vos délégués syndicaux et contact **CFDT-CCI** en région :**

**Maria DROMMER VALERA** - [m.valera@alsace.cci.fr](mailto:m.valera@alsace.cci.fr) – 06 81 42 68 68

**Philippe LACOUR** – [p.lacour@vosges.cci.fr](mailto:p.lacour@vosges.cci.fr) – 06 47 98 25 42